Fra Det Kgl. Biblioteks tekstportal (tekster.kb.dk)

Titel: Nouvelles extraordinaires de divers endroits numero X du mardi 4. Février, 1772,

Citation: ”Nouvelles extraordinaires de divers endroits numero X du mardi 4. Février, 1772,”, i *Luxdorphs samling af trykkefrihedens skrifter 1770-1773: Kvartbindet*, Etienne Luzac, Leiden, 1772, s. 1. Onlineudgave fra Trykkefrihedens Skrifter: https://tekster.kb.dk/text/tfs-texts-3_001-shoot-workid3_001_025.pdf (tilgået 24. april 2024)

Anvendt udgave: Luxdorphs samling af trykkefrihedens skrifter 1770-1773: Kvartbindet

Ophavsret: Materialet er fri af ophavsret. Du kan kopiere, ændre, distribuere eller fremføre værket, også til kommercielle formål, uden at bede om tilladelse.

Læs Public Domain-erklæringen

NUMERO X. NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 4. Février, 1772.

De PÉTERSBOURG, le 6. Janvier.

Pour prévenir, autant qu'il est possible, la communication de la Contagion, en ménageant la liberté du Commerce à la circulation des Denrées dans l'intérieur de l'Empire, l'Impératrice vient de faire émaner une Ordonnance, consistant en 23. Articles. (Cette Pièce est trop étenduë pour la donner actuëllement.)

La Comtesse de Scheel, Veuve du Ministre de Danemarc, mort depuis peu, a pris ces jours-ci congé de S. M. Impériale, qui lui a fait présent d'une très-belle paire de Boucles d'oreilles de Diamans. Le Lieutenant-Général de Weymarn, qui a dirigé à Varsovie les opérations de nos Troupes en Pologne, en est de retour, & a pris séance dans le Collège de guerre à la place du feu Lieutenant-Général Diets. On attend ici dans peu les Comtes d'Orlow, Commandans nos Armemens dans l'Archipel.

De VERSAILLES le 25. Janvier.

Le Roi a fait le 23. de ce mois, avec beaucoup de solemnité, la cérémonie de mettre au Cardinal de la Roche-Aymon la Barrette ou Bonnet, marque de sa nouvelle Dignité. Elle avoit été apportée par l'Abbé Comte de Riva, Camérier-Secret de Sa Sainteté. Après la Cérémonie, Son Eminence fut admise à l'Audience du Roi, auquel Elle fît ses remercîmens, & ensuite à celles de Mgr. le Dau¬

phin, de Madame la Dauphine, & des autres Princes & Princesses de la Famille Royale. A l'Audience de Madame la Dauphine on approcha au Cardinal un Tabouret. sur lequel il s'assit. L'Abbaye de St. Germain des Prez, que ce Prélat vient aussi d'obtenir, est de 130. mille Livres par an: Mais, comme nous l'avons dit, il en a été fait plusieurs démembremens. Le Cardinal de la Roche-Aymon est né le 17. Février 1697. Le 5. Août 1725. il fut sacré Evêque de Sarept; en 1729. il fut nommé à l'Evêché de Tarbes; en 1740, à l'Archevêché de Toulouse; en 1752, à celui de Narbonne; & enfin en 1762. il fut transféré à celui de Rheims, qui lui donne la qualité de Premier-Pair Ecclésiastique du Royaume. Il est actuëllement le Doyen des Evêques de France, Grand-Aumônier, & pourvu de la Feuille des Bénéfices depuis la disgrace de l'Evêque d'Orléans.

SUITE des Nouvelles de LONDRES des 21. & 24. Janvier.

Jamais Adresses de remercîment n'ont passé dans les deux Chambres du Parlement avec plus d'unanimité, que celles qui y furent arrêtées le 21. de ce mois. Il n'y eut dans la Chambre des Communes qu'une seule Voix, qui se fit entendre au moment que l'Orateur alloit prononcer le nemine contradicente, ce qui occasionna, comme de coûtume, un éclat de rire général. Cependant la Chambre étoit

2

très-nombreuse, & les principaux Membres de l'Opposition s'y trouvoient. La Séance des Seigneurs dura jusqu'à deux heures & demie, & celle des Communes jusqu'à trois heures après-midi. Lorsque les Seigneurs présentèrent le 22. leur Adresse au Roi, Sa Majesté y fit la Réponse suivante.

MYLORDS & MESSIEURS,

Je vous remercie de cette fidèle & respectueuse Adresse. Je reçois avec plaisir vos congratulations sur l'accroissement de ma Famille, & les assurances de l'attention que vous prêterez aux objets, que je vous ai recommandés pour le bien public. Rien ne sçauroit m'être plus agréable que l'idée, que vous me témoignez, de mon désir d'avancer le bien-être de mon Peuple. La Chambre des Seigneurs s'est ajournée jusqu'au Lundi 27. de ce mois. Celle des Communes a ordonné, qu'on ne reçoive des Requêtes pour des Bils particuliers qu'après le 9. du mois prochain. On n'avoit dessein d'entamer tout-au-plutôt la levée des Subsides (the Budget) que vers la fin du même mois, à moins que quelque chose de très-imprévu ne hâtât le développement de notre situation Nationale. Un évènement, dont on ne parle encore que mystérieusement, pourroit bien y donner lieu.

De LEIDE, le 3. Février.

Plusieurs Lettres de Copenhague du 17. & du 18. Janvier, ainsi que d'Altona & de Hambourg du 21. & du 22. en annonçant- l'importante Nouvelle de la Révolution, arrivée à Copenhague le 17. & le 18. rapportent différentes circonstances, qui ont accompagné & suivi cet évènement. Nous avons cru faire plaisir à nos Lecteurs de les rapprocher & de les leur présenter sous un seul point de vuë dans le Précis Historique, que voici.

La nuit du 16. au 17. Janvier a été marquée par un des événement les plus singuliers, que fournisse l'Histoire de notre tems, à qui fera sans doute un des traits les plus remarquables des Annales du Danemarc. Avant que d'entrer dans le détail des circonstances, qui l'ont accompagné, il ne sera pas inutile de dire un mot de celles qui l'ont précédé, & qui pourront faire conjecturer les motifs, qui ont opéré cette étonnante révolution.

Le Roi de Danemarc est d'un naturel flexible & sujet aux impressions. Dès son avènement, ce Prince fit divers changemens à sa Cour & parmi les Ministres, qui avoient eu la principale part aux affaires sous le Règne de son Père; & ces changemens se continuèrent de tems en tems. La Reine, son Epouse,

crut devoir prendre quelque part à l'Administration; & ce fut principalement par ses conseils, que le Roi se servit particulièrement du Ministère de Mr. de Struensée, Seigneur d'une naissance à la vérité peu illustre, aïant ci-devant exercé la Médecine à Altona, mais de talens supérieurs, desintéressé, plein de vuës salutaires pour le Royaume, & zélé pour le service de son Maître. |

La Reine Douairière Julienne-Marie, seconde Epouse du feu Roi, & Belle-Mère du Roi Régnant, ne se voyoit qu'à regret hors de toute participation au Gouvernement, ainsi que le Prince Frédéric, son Fils, qui l'accompagnoit toujours dans le séjour qu'Elle faisoit dans l'un des Châteaux du Roi.

il est aisé de concevoir, quels effets ont pu & dû avoir ces dispositions. La Reine Régnante & les Ministres, qu'Elle soutenoit, se faisoient des créatures: La Reine Douairière de son côté avoit son Parti, composé de tous les anciens Ministres éloignés de la Cour, & de tous ceux qui étoient mécontens de l'Administration.

Ainsi dès longtems l'orage se formoit, & l'on s'attendoit à la perte de l'un des deux Partis, qui devoit naturellement résulter de leur choc mutuël.

La révolte ouverte des Soldats du Régiment réformé des Gardes, arrivée il y a quatre semaines, les mouvemens qu'on remarquoit parmi les Matelots & le petit Peuple, les Placards seditieux & les Satyres contre les Personnes en place, qu'on répandoit avec affectation, annonçoient. depuis environ deux mois, la crise la plus violente, & avoient préparé les esprits à de grands évènemens. Enfin l'époque funeste arriva la nuit du 16. au 17. Janvier. La Cour étant revenuë au Château de la Capitale, pour y passer l'hyver, l'ouverture des divertissemens de la saison se fit le soir, qui précéda cette Révolution. Il y eut Bal masqué au Théâtre de la Cour & ensuite partie de jeu. Le Roi, après avoir dansé, joua au Quadrille avec le Général de Gaehler, son Epouse, & le Conseiller de Justice Struensée, Frère du Ministre. Le Prince Frédéric se trouva aussi au Bal, mais éloigné, comme de coûtume, de la personne du Roi & des principaux de la Cour. Le Roi quitta la Compagnie à minuit & se retira dans son Appartement. La Reine Julienne-Marie avoit attiré dans son Parti le Comte de Rantzau d'Aschberg, le Général-Major d'Eichstädt, & le Colonel de Köller, & avoit concerté avec eux, dans le plus grand secret, le Projet de débusquer le Parti opposés. La nuit du 16. fut d'autant plus propre à favoriser leur dessein, que le Bal du soir précédent avoit fourni une occasion naturelle de doubler les Gardes aux avenuës du Château, & que c'était le Regiment de Falster, que commande le Colonel de Köller, qui avoit monté la garde ce jour-là, & qui occupoit tous les Postes de la Ville & du Palais. A quatre heures du matin, le Prince Fré-

3

déric se leva, & se rendit avec la Reine Julienne-Marie, sa Mère, à la Porte de l'Appartement du Roi; ils ordonnèrent au Valet de Chambre Burghel de l'éveiller. Sa Majesté étoit profondement endormie, & ne songeoit à rien moins qu'au grand évènement qui se préparoit. La Reine Douairière & le Prince Frédéric passèrent ensuite dans sa Chambre, & lui représentèrent, qu'il se trouvoit dans le plus grand danger de

perdre son Autorité, puisque la Reine, son Epouse, de concert avec le Ministre Struensèe, travailloit à un Acte, par lequel il devroit renoncer au Gouvernement, & leur remettre entièrement le timon de l'Etat. Le Sr. Ove Guldberg, Conseiller d'Etat, & Précepteur du Prince Frédéric, avoit préparé & écrit les différents ordres nécessaires pour arrêter & conduire en lieu de sureté la Reine Régnante & tous ceux qui étoient de son Parti. La Reine Julienne-Marie & le Prince Frédéric présentèrent ces ordres au Roi pour les signer. Le Roi, dans la plus grande perplexité, eut de la peine à s'y resoudre. Mais enfin, vu l'impossibilité de s'y refuser, ces ordres furent signés de la main de Sa Majesté.

Un de ces ordres étoit adressé au Général-Major d'Eichstädt, Commandant du Régiment de Zeelande, Dragons, en Garnison à Copenhague. Ce Général y étoit nommé Commandant de cette Capitale à la place du Général-Major de Gude; & il lui étoit enjoint de prendre les mesures nécessaires dans les circonstances où l'on se trouvoit. Il notifia en conséquence, à la tête d'un Détachement de Dragons, ces ordres aux Commandans des Postes, & il fit renforcer la Garde du Château par 40. Hommes de celle de l'Arsenal. D'ailleurs le Colonel de Köller, engagé par le Comte de Rantzau, s'étoit assuré d'avance des Officiers de son Régiment.

La Reine Régnante fut préparée à son malheur par un petit Billet; & un moment après le Comte de Rantzau se rendit dans son Appartement, accompagné des Lieutenans Bay, Pech, & Oldenbourg, & lui annonça qu'il avoit ordre de la conduire Prisonnière au Château de Kronenbourg à Helsingör.

La Reine, extrêmement etonnée d'une situation si imprévue, en témoigna son indignation & sa colère dans les termes les plus expressifs, & dit au Comte de Rantzau, que son entreprise lui coûteroit un jour la tête. Quoique piés nuds, Elle voulut sortir, pour aller parler au Roi, & le Lieutenant Bay lui barrant le passage, Elle lui ordonna, en Langue Danoise, de se retirer de son chemin: Mais le Comte de Rantzau défendit absolument de la laisser sortir, en disant qu'effectivement cela coûteroit la tête à lui & à ceux qui l'accompagnoient, si la Reine parvenait à voir son Epoux.

Sa Majesté protesta de n'avoir rien à se reprocher, d'avoir suivi en tout les mouvemens de sa conscience, d'avoir satisfait à son devoir, & de n'avoir cherché que le salut du Royaume & le bien des Sujets. Enfin

voyant, qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que celui de céder à la force, & de se laisser conduire à Kronenbourg, elle se borna à demander, qu'on lui permît d'emmener avec elle le Prince Héréditaire, son Fils, pour avoir en lui quelque consolation; Mais on lui refusa encore cette demande; & S. M. fut conduite par le Comte de Rantzau, accompagné d'un Détachement de 30. Dragons du Régiment de Zeelande, à la Voiture, qui la mena immédiatement au Château de Kronenbourg à Helsingör. Cependant, comme la Reine allaite elle-même ses Enfans, on lui a permis d'emmener avec elle la Princesse Louïse-Auguste, sa Fille, née le 11. juillet de

l'année dernière. Sa Majesté a été Accompagnée dans la Voiture par la Dame de Cour Mösting & par le Major Kastenschiöld, qui etoient déjà de retour à Copenhague le 17. au soir. La Reine leur a très-peu parlé pendant le trajet, qui a été de deux heures. Les principales Personnes du service de S. M. se sont rendues le 18. au matin à Kronenbourg: Mais, à ce que l'on assure, très-peu de Personnes ont la permission de la voir & de lui parler.

Pendant que ceci se passoit au Château, les principales Personnes du Parti, qui, aïant eu jusqu'ici la grande faveur, venoit de succomber en ce moment, furent aussi arrêtées de la manière qui avoit été concertée d'avance entre la Reine Julienne-Marie, le Prince Frédéric, & les trois Seigneurs que nous avons nommés. De ce nombre sont le Comte de Struensèe, principal Ministre, le Conseiller de Justice Struensèe, sonn Frère, le Comte de Brandt, le Lieutenant-Général de Gaehler & son Epouse, le Général de Gude, Commandant de Copenhague, le Chambellan Colonel de Falkenschiöld, le Grand-Ecuyer Baron de Bülow & son Epouse, le Contre-Amiral Hanssen, le Lieutenant-Colonel Hasselberg, le Professeur & Premier-Médecin Berger, le Conseiller Wildebrand, les trois Sécrétaires du Cabinet, la Comtesse de Holst, Madame Fabricius, & le Lieutenant de Marine Arboë.

Le Comte de Struensèe & le Lieutenant-Général de Gaehler étoient les principaux de ceux qu'on vouloir mettre en lieu de sureté. Le Colonel de Köller se chargea de la Commission de saisir le premier de ces Seigneurs. Il se rendit à son Hôtel, accompagné des Capitaines Malville, Frank, & Eiben; & lui signifia les arrêts, quoiqu'il ne fût pas encore muni d'ordre par écrit à cet effet. Le Comte de Struensèe lui demanda, s'il scavoit à qui il signifioit ces ordres; ouï, lui dit le Sr. de Köller, à vous, ci-devant Ministre du Cabinet & Comte, mais actuëllement mon Prisonnier. M. de Struensée insista qu'on lui montrât les ordres du Roi: Mais le Sr. de Köller répliqua, qu'il répondoit de sa tête, que c'étoit la volonté du Roi, qu'il venoit de lui annoncer.

Ensuite le même Colonel se rendit chez le Général de Gaehler, & lui signifia les ordres du Roi, ainsi qu'à son Epouse. Celle-ci, quoi-

que sortant du lit & en chemise, voulut se sauver par une Porte de derrière; mais elle la trouva gardée par

deux Dragons. Des Officiers du Régiment de Zeelande avec quelques Dragons se rendirent chez le Colonel Falkenschiöld, & chez le Lieutenant-Colonel Hasselberg, pour les emmener Prisonniers à la Citadelle de Copenhague, où le Comte de Brandt, M. & Madame de Gaehler, MM. de Gude, Berger, Hanssen, & Arboë ont été pareillement conduits. Les autres Personnes, que nous avons nommées, sont gardées dans leurs Maisons.

Tout ceci se passa vers les 5. heures du matin; &, avant que le jour ne parût, la Nouvelle d'un évènement si extraordinaire & si imprévu remplit toute la Ville; le Peuple accourut en foule au Château; &, comme le bruit s'étoit répandu, qu'il étoit arrivé un malheur à la personne mêne du Roi, S. M. se montra aux Fenêtres, accompagnée de la Reine Julienne-Marie & du Prince Frédéric. La multitude témoigna sa joie par de grandes acclamations.

A midi, le Roi & le Prince Frédéric se promenèrent dans un Carosse de parade, attelé de six Chevaux blancs, par les principales Rnës de la Ville, au milieu des cris d'allegresse de la Populace, qui adore constamment l'astre au point de son lever, prête à lui faire mille imprécations, lorsqu'il est sur son déclin.

A 2. heures après-midi il y eut grande Cour au Château; & après le Dîner Comédie Françoise au Théâtre de la Cour. Lorsque le Roi parut dans sa Loge, ce furent de nouveaux Huzza's, parce que l'on regardoit la Révolution,

qui venoit d'arriver, comme la suite de la découverte d'une conspiration formée contre sa Personne, pour la dépouiller du Gouvernement.

Le soir, toute la Ville fut illuminée; & la Populace, toujours excessive dans son amour & dans sa haine, poussa sa joie jusqu'à piller toutes les Maisons des disgraciés & de ceux qui leur étoient attachés, au nombre de plus de cinquante, entre autres l'Hôtel, qui a appartenu ci-devant au Comte de Schulin, & que le Peuple se persuadoit avoir été acheté par le Comte de Struensée, pour en faire une Maison de débauche publique. La fureur fut telle, qu'on confondît parmi les objets de déstruction la belle Bibliothèque du Comte de Schulin, qui n'avoit pas encore été transportée, & plusieurs autres Effets qui lui appartenoient.

Ces excès obligèrent le Roi à faire publier, à son de Trompe, une Ordonnance, portant en substance, "que, quoique S. M. fut trés- contente de l'amour & de l'attachement, que lui avoient marqué ses fidèles Sujets, Elle n'a voit pu cependant apprendre sans un extrême déplaisir les excès & les desordres, auxquels son Peuple s'étoit porté la nuit précédente; qu'en conséquence Elle défendoit d'en commettre de pareils à l'avenir, ordonnant à un chacun de se retirer chez soi, &c."

(Pour ne pas interrompre trop longtems le Narré des circonstances, qui ont accompagné & suivi cette bruyante affaire, nous le continuërons dans, le Supplément.)

Je sous-signé aïant appris que quelques Négociants d'Instrumens à Prague s'arrogent depuis quelques années de faire fabriquer à Leipzig, Pfaffendorf, & Johannesberg, des Cors de chasse, des Trompettes, & plusieurs autres Instrumens de cette nature, en y mettant mon nom & ma marque, & de les débiter comme mon propre travail en tous lieux, principalement en Pologne: Et comme par là les Amateurs de pareils Instrumens sont non seulement surpris & trompés, mais que les Instrumens de ma façon pourroient par cette contrefaction se décréditer; &, pour que ceux qui voudront les acquérir sçachent si ces Instrumens sont de ma façon ou non, j'ai jugé à propos de publier par la Présente, que je n'ai jamais vendu, ni ne vendrai jamais aucun Instrument ou Marchandise à aucun Négociant; & que les Instrumens de ma Fabrique seront toujours munis de la Marque & Inscription, que l'on trouve au bas de la présente notification: En conséquence Messieurs les Amateurs de toutes sortes de pareils Instrumens, ainsi que des Cors de chasse d'invention que l'on peut mettre sur tous les tons, sont priés de s'adresser toujours directement à moi, comme pouvant répondre de mon travail; & je ne manquerai pas de leur fournir des Instrumens bons & bien conditionnés, à un prix raisonnable.

Antoine Kerner, Fabriquant de Cors de chasse & de Trompettes de S. M. Imp. & Royale à Vienne en Autriche, demeurant å la Waldzeil vis-à-vis du Bureau de Poste.

Anton Kerner K.K. Privil Hoff und Cammer Walchorn und Trump. Macherin Wienn. 1771

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande, & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE Luzac.

5

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS ENDROITS du NUMERO X.

De Leide, le 4. Février, 1772.

DE Stokholm, le 14. Janvier. Les Plena des Etats s’assembleront demain pour la première fois cette année. On esl dans l’attente de voir alors l'issuë des négociations qui se sont faites pendant les Vacances pour la réunion des esprits: Les Chefs des deux Partis se sont, dit-on, beaucoup rapprochés; mais quelques intérêts particuliers paroissent encore difficiles à concilier. On craint, que la publication du Discours du Roi aux quatre Orateurs ne cause de nouveaux embarras. On dit, que cette impression illégale fera la matière des premiers débats à la rentrée des Chambres; & que l’on fera éprouver à ceux, qui ont osé violer les Loix de la Police du Royaume, une animadversion rigoureuse.

Sur les instances, que la Diète a faites l’année dernière, le Roi a donné une Ordonnance qui prolonge le terme de la défence de toute exportation, soit de Grains, soit de toute autre Denrée quelconque.

Sa Majesté, qui est revenue ici le 11. du Château d’Eckbolmsund avec la Reine & les deux Princes ses Frères, a de nouveau ouvert les Audiences publiques; & il a été permis à tous Sujets de s y rendre, trois jours chaque semaine.

Les Comédiens François avoient été congédiés il y a quelque tems. Mais, comme le Public paroit goûter le Spectacle, il leur a été permis d’ouvrir Je Théâtre pendant le Carnaval prochain, à condition néanmoins de pourvoir eux-mêmes à leur entretien.

De Stokholm, le 17. Janvier. Les affaires de la Diète ont repris actuëlement leur train ordinaire; & avant-hier, Mécredi, les Plena ont de nouveau été assemblés pour la première fois cette année. On ne délibéra guères dans les quatre Chambres que sur des affaires particulières. La Noblesse prit en considération les Requêtes de quelques Villes, qui demandent la permission d’ériger, pour leur avantage, des Loteries dans leurs Districts respectifs, ainsi que les demandes de plusieurs Officiers, qui croyent avoir droit à quelques avancemens ou Pensions. Ensuite elle délibéra fur l’Extrait du Protocolle du Clergé, concernant l'élection d'un nouveau Chancelier de Justice. Cet Extrait avoit déjà été remis à la Chambre il y a quelques mois, mais on n’avoit encore pris aucune résolution à ce sujet.

Le Clergé procéda a l'élection d’un Député de sa part dans la Députation pour la Banque, à la place du feu Prieur Werandberg; & elle se fit en faveur du Docteur Rosen, Prédicateur de la Cour, & Curé de l'Eglise de Ritterholm. Après cette élection, la Chambre prit en considération un Mémoire, présenté & composé par un des principaux Membres de l’Ordre. Ce Mémoire est de la plus grande importance, puisqu’on y soutient la nécessité de ne pas décider définitivement dans la Diète présente tous les Points concernant les Privilèges des Ordres non Nobles, ou tous autres changemens projettés aux Loix fondamentales du Royaume, insistant que tous les Points en contestation entre la Noblesse & les trois autres Ordres soient renvoyés à la Diète suivante, en conformité de l'Ordonnance faite à celle de 1766. La proposition & le Mémoire qui la contient ont excité d’autant plus l’attention, qu'ils partent d’un Membre, qu’on a toujours regardé comme Partisan du Parti, qui a prévalu jusqu’ici dans la Chambre. Ainsi on le considère comme la marque d’un changement heureux, qui s'est opéré dans les esprits pendant les Vacances, & comme l’Avant-Coureur d’une prochaine réconciliation des quatre Ordres, pour laquelle on fait les voeux les plus ardens. Cependant ce Mémoire resta provisionnellement sur le Bureau, & l’on est encore à en attendre les effets,

Dans la Chambre des Paysans il ne se passa rien qui concernât les affaires publiques, si ce n'est qu'on rejetta l'érection d'un Lotto Génois dans cette Capitale. Ainsi ce Projet aïant été déjà désapprouvé par deux Ordres, & la Bourgeoisie n'étant, dit-on, pas disposée plus favorablement, il est vraisemblable, que la Capitale demeurera privée de cet Etablissement, quedans la rareté actuëlle des Espèces & l’état de langueur, où fit se trouve l'industrie par tout le Royaume, l’on juge avoir été imaginé assez mal à propos.

Le Committé-Sécret a délibéré fur le Discours du Roi aux Chefs des quatre Ordres & sur sa publication. Mais tout ce que l'on avoit craint ou prédit des suites, que pourroit avoir cette affaire, s’en est allé en fumée. Les sentimens n’ont, à la vérité, pas été fort unanimes, & quelques Membres étoient très-animés contre la liberté, dont on avoit usé; cependant on

6

n'a pris aucune résolution sévère contre l'Editeur; &, quant nu fond même du Discours, le Committé-Secret a fini les délibérations à ce sujet par témoigner an Roi sa très-humble reconnoissance & son entière approbation des soins paternels, que S. M. avoit bien voulu avoir à cette occasion.

On apprend aussi, que le Committé-Sécret a résolu d’abolir la Commission, établie depuis quelques années en Poméranie, & de rappeller les Membres, qui l’ont composée jusqu’ici. Cependant, avant leur dissolution , ils seront chargés, dit-on, de visiter & d’examiner l’état actuël de l’Université de Greifswalde.

Les affaires de Finance & le règlement du cours du change, matière qui a toujours été du plus grand intérêt pour ce Pays, attirent à présent l’attention du Public: Il paroît journellement sur ces objets de nouveaux Ecrits sous le Titre de Considérations, Réfutations, Apologies, &c. Il s’agit principalement de déterminer, s'il vaut mieux fixer le cours du change fur l'ancien pié de 36. Marcs, monnaie de cuivre, pour un Rixdale en espèce, ou bien le porter à un taux plus haut, pour le bien du Royaume? Les opinions sur cette Question ont

été très partagées il y'a nombre d’années, & elles le sont aujourd’hui plus que jamais. En attendant que quelque esprit d’une trempe supérieure trouve le moyen de réunir les avantages & d’écarter les difficultés, qui se trouvent des deux côtés, l’on parle beaucoup d’un Projet très-bien dressé, qu’un Commissaire de la Banque se propose, dit-on, d'offrir à la considération de ceux qu’il appartiendra. Il contient, à ce que l’on assure, des moyens de rétablir, dans l'espace de Ï2. ans, l'ordre le mieux entendu dans les affaires des Finances publiques, sans préjudicier le moins du monde au Commerce, & sans causer aucune perte aux Créanciers de la Banque. Dans l’idée avantageuse qu’on a de ce Projet, on languit de le voir soumis aux délibérations des Etats.

De BOLOGNE, le 15. Janvier. De mémoire d’homme on n’a vu tant de neige amonceiée fur les Alpes. Le Courier de la Toscane, qui doit les traverser, n'est pas arrivé depuis quinze, jours. .

De Marseille, le 20. Janvier. Nous venons de recevoir de Syrie la Nouvelle de la prise de la Ville de Seyde par les Troupes du Cheik Daher, En voici les circonstances.

Le 13. Octobre dernier, le Cheik Daher, Allié d'Aly-Bey & ennemi irréconciliable d’Osman, Pacha de Damas, fit sommer Dervich-Pacha, Gouverneur de Seyde, de quitter la Ville, s’il ne vouloit pas être forcé d’en sortir par la voie des armes. Le Pacha intimidé obéït & évacua la Place avec tout son monde.

L’Emir Youssouf, (Joseph) Chef des Druses & Allié d'Osman, instruit de cette retraite précipitée, envoya d’abord 5. mille Druses à Dervich-Pacha, & l’exhorta à rentrer dans la Ville avec ce secours. Ce dernier retourna donc à Seyde & se mit en état de défenses.

Le 18. Youssouf parut lui-même aux Portes de la Ville avec une Armée de près de 40. mille Hommes : Il marcha, sans perte de terms, contre les Mutualis, Peuple qui habite les Campagnes situées entre Acre. & Seyde, & qui, originaire de Perse, diffère des Ottomans en ce qu’il régarde Aly comme le vrai Successeur de Mahomet. Youssouf brûla & saccagea tout le Pays, tandis que le Cheik Aly Zamboudat resta auprès de Dervich-Pacha avec 2. ou 3. mille Druses pour défendre la Vide de Seyde en cas d’attaque.

Le 20, dix-sept Cayasses. gros Bateaux qui vont à voile & à rame, venues de Damiette à Seyde, canonnèrent la Ville: Mais le Château fit un feu si vif fur cette Flotte, qu’elle fut obligée de se retirer.

Cependant l’Emir Youssouf marchoit avec toute son Armée vers celle de Daher, Cheik d'Acre. Son Avant-Garde , aïant rencontré le 22. dans la Plaine trois cens Cavaliers de celle de Daher, crut devoir les attaquer sans attendre l’arrivée de l'Emir: Mais elle fut repoussée avec tant de vigueur, qu’elle prit la fuite en desordre. L’épouvante se mit bientôt dans toute l’Armée. L’Emir, après avoir fait des efforts inutiles pour rallier ses Troupes, qu’une terreur panique avoit saisies, fut obligé de se retirer sur la Montagne du Liban.

Le Cheik Aly Zamboulat, aïant appris cette Nouvelle, quitta les environs de Seyde avec tout son monde. Dervicb-Pacha le suivit, & la Ville se trouva abandonnée & presque sans Habitans.

Le 23. les Mutualis y entrèrent, & mirent tout au pillage. Trois heures après, le Fils aîné du Cheik Daher arriva: Il fit cesser le pillage, & rétablit la tranquillité dans cette Ville. L'après-midi les 17. Cayasses mouillèrent dans le Port, & débarquèrent le Kiachif nommé par Aly-Bey Gouverneur de Seyde. Il avoit avec lui 700. Hommes, qu’il distribua dans le Châ-

7

teau & aux Portes de la Ville. Il reçut avec honneur les Dragomans ou Interprètes & Agens des Francs, & les assura, que l'intention d'Aly-Bey, son Maître, étoit de favoriser le Commerce de leurs Nations.

On dit, qu'il est arrivé à Gaza une Armée de 60. mille Hommes, pour marcher de nouveau vers Damas.

De Leide, le 3. Février Voici la continuation du Précis historique de l’évènement arrivé à Copenhague (que nous avons entamé dans la Gazette de cet Ordinaire.)

Le 17. Janvier, on envoya un Capitaine au Conseiller-Privé Comte de Thot , qui se trouvoit sur ses Terres à dix miles de Copenhague, pour le rappeller au Conseil-d’Etat. Le Prince Frédéric y présidera, dit-on, à l’avenir, & aura le pouvoir d’un Premier-Ministre;

& la Reine sa Mère aura la principale part au gouvernement. Quelsques-uns des anciens Ministres seront aussi rappellés. On a donné au,jeune Prince Royal une Dame, qui, sous le nom de Grand’Maréchale, aura soin de son éducation. Les ordres du Cabinet seront signés, jusqu’à nouvelle disposition, par le Conseiller de Conférence Schumacher. Deux Commissaires ont été nommés pour rechercher la conduite des Prisonniers, dont les Papiers ont été scellés & mis sous la garde du Conseiller d’Etat Ove Guldberg, Précepteur du Prince Frédéric,

& qui a été nommé ces jours-ci Sécretaire du Cabinet."

"Pendant que cette Révolution, de laquelle le Comte von der Osten, ancien Ministre, a été, dit on, préalablement instruit, s'opéroit, & que l'on conduisoit les Prisonniers à la Citadelle, les Portes de la Ville sont restées fermées. Cependant le tout s'est fait avec assez de tranquillité & sans effusion. de sang; &, outre la Garde ordinaire, l'on n'y a employé qu'environ 150. Dragons. Les principales Personnes, qui y ont eu part, ont été recompensées par des Dignités & des avancemens. Le Comte de Rantzau d'Aschberg a été nommé Général de l'Infanterie & Chevalier de l'Elephant; le Général. Major d'Eichstädt Général de la Cavalerie & Commandant de Copenhague; le Colonel de Köller Lieutenant-Général, & Chevalier de Dannebrog; & M. de Büringskiöld Chambellan. Les Officiers du Régiment de Falster, qui ont arrêté les Prisonniers d'Etat, ont été tous avancés d'un grade; sçavoir deux Majors, quatre Capitaines, quatre Lieutenans, & quatre Sous-Lieutenans."

"Le Régiment des Gardes du Corps, récemment licencié, a été d'abord rétabli après cette Révolution; &, comme tous les Officiers & la plus grande partie des Soldats se trouvoient encore en Ville, il a monté dès le 18. au matin la Garde au Château, après qu'on lui eût rendu ses Drapeaux."

"Il est facile de se figurer la surprise où cette grande affaire a jetté tout le monde; &

il n'est pas étonnant, qu'il courre mille bruits au desavantage des Prisonniers. Le plus général est, que la Reine & les Ministres auroient eu dessein de se rendre formellement maîtres du Gouvernement, en faisant signer au Roi un Acte de Rénonciation. On dit même, que ce Projet auroit déjà existé plusieurs mois, & qu'on l'auroit mis à exécution, si quelques Officiers s'y étoient voulu prêter. Ce seroit pour cette raison, que la Reine, lorsqu'elle se vit arrêtée, se seroit plainte, d'avoir toujours trouvé les Militaires contraires à ses intentions. On remarque, qu'il a été trouvé chez le Comte de Brandt 20. mille Rixdales en Espèces, & on tire de-là des argumens contre son desintéressement. Mais dans toute cette affaire & dans les diverses imputations les Personnes impartiales ne voient que l'animosité de deux Partis, également avides du Gouvernement. Comme nous l'avons déjà dît, on ne peut refuser au Comte de Struensée des talens, du désintéressement, des vues salutaires mais on lui auroit voulu plus de prudence, sur-tout vu la jalousie que devoient naturellement faire naître son crédit, son peu de naissance, & l'éloignement des anciens Ministres & de la première Noblesse, qui avoit toujours été revêtuë des principaux Emplois, lesquels ne se donnoient à présent qu'à ses créatures & Amis. On ne peut niet, que plusieurs des Réformes & des nouveaux Règlemens, faits sous son Administration, n'aient eu des motifs d'utilité publique: Mais les changemens ont été trop subits & trop peu ménagés. L'abolition des jours de Fête a choqué les préjugés du vulgaire; & l'Ordonnance concernant les Mariages, les dégrés de parenté, & le divorce, a d'autant plus révolté les esprits, qu'elle a paru contraster avec les principes de Religion généralement reçus. Les Membres, du Conseil, récemment supprimé, ne se sont vus qu'à regret dépouillés de toute autorité. La cassation des Gardes peut avoir eu pour motif l'épargne d'une dépense peu nécessaire: Mais elle a Indisposé les Militaires, qui en général ont été mécontens des nouveaux Règlemens concernant le Service & les Congés: Et l'évènement, qui vient d'arriver, prouve assez, quel a été l'effet du peu de soin qu'on a

8

eu de se concilier un Corps si important dans l'Etat. On observe, que le Comte de Rantzau d'Aschberg, qui a été, pour ainsi dire, la cheville ouvrière de la Révolution, a vécu, lors de son séjour à Altona, dans la plus intime familiarité avec le Comte de Struensée, qui y exerçoit alors la pratique; & que c'est à ce Médecin, parvenu ensuite à la faveur, qu'il doit son rappel à la Cour.

On est curieux de voir les suites de cette affaire éclatante, donc la Cour de Londres a été d'abord informée par le Colonel Keith, son Envoyé, qui dès le 17. a fait partir en toute diligence son Sécretaire pour l'Angleterre. Le Gouvernement actuel a suffi expédié. d'abord a suffi expédié, d'abord après l'emprisonnement de la Reine & des Ministres, des Estafettes en différentes Cours pour les prévenir sur cet évènement.

La Cour d'Angleterre a reçu bientôt cette triste Nouvelle, puisque les Papiers Anglois du 21. (jour même de l'ouverture du Parlement) en parlent en ces termes.

Des Lettres du Continent affirment authentiquement l'avis, qu'une Prisonière Royale est dètenuë dans une Tour, inaccessible à qui que ce soi, excepté à ceux qui sont nommés pour la servir: Mais qu'un silence absolu sur cette affaire est imposé par tout le Royaume.

P.S. Des Lettres postérieures de Copenhague du 21. au 25. nous apprennent., que le Général-Major Gude & les Sécrétaires du Cabinet Zoege & Martini avoient été relâchés & mis en liberté, ainsi que le Grand-Ecuyer Baron de Bulow, qui avoit donné sa parole d'honneur de ne pas sortir de sa Maison. On avoit préparé pour Madame de Gaehler le meilleur Appartement de la Citadelle de Frederikshaven: Mais, après avoir été détenuë quelques jours, cette Dame a obtenu la permission de retourner chez elle. Quelques autres Prisonniers ne sont pas traités avec tant d'égards, & leur sort paroît même devenir plus accablant. Le Comte de Struensée, mal-vêtu & dans les fers, est enfermé dans un cachot obscur, où, ce qui est le plus triste pour un Homme de sentiment, le Peuple & les envieux de ce Ministre disgracié ont la permission d'aller repaître

leur vengeance de cet affreux spectacle. Le Conseiller de Justice Struensée, le Comte de Brand, & le Premier-Médecin Berger sont aussi, diton, chargés de fers, & traités avec beaucoup de rigueur. Toute la Famille des Struensèe est enveloppée dans ce malheur, & parmi les Prisonniers se trouve une troisième Personne de ce nom, qui a la qualité de Lieutenant. Le Colonel Falkenschiöld et le Lieutenant-Colonel Hasselberg ont été transférés aux Casernes. Le Conseiller de Légation & Directeur des Postes

Sturz a été arrêté le 21. après-midi, & conduit à la Grand'Garde.

Toutes les Lettres, adressées aux Prisonniers d'Etat, doivent être remises au Cabinet-secret. La Commission, nommée pour leur faire le Procès, est composée du Conseiller-Privé Baron Juel Wind, des Conseillers de Conférence Braem, Stampe, Luxdorff, & Carstens, & des Confeîllers d’Etat Sevel, Koeford, Ancher, & Guldberg. On compte, qu'elle pourra avoir achevé son travail dans deux mois.

Toutes les Personnes, attachées au service de la Reine Régnante, qui se trouvoient encore a Copenhague, en sont parties le 19 pour se rendre à Kronenbourg, à l’exception cependant de trois Dames de Cour, qui ont été congédiées. Il y a un bruit sourd, que deux Seigneurs ont été envoyés, dans le plus grand secret, par la Hollande à Londres, pour remettre à S. M. Britanique le détail de cette grande affaire, & la prévenir sur les motifs de la détention de la Reine, sa Soeur.

Outre les récompenses, que nous avons déjà dit avoir été accordée aux Comte de Rantzau, Général d'Eichstädt, & Colonel de Köller, nous apprenons, que le second a aussi été revêtu de l’ordre de Dannebrog, & que le troisième a été nommé Premier-Aide-de-Camp-Général du Roi, & Membre du Collége Royal de la Généralité & du Commissariat. Les Srs. Guillaume de Huth & Seback Carl ont été pareillement élevés au grade de Lieutenant-General.

Au reste les mêmes Lettres ajoutent, que tout étoit actuëllement à Copenhague dans la plus grande tranquillité, & que le Roi avoit assité le 19it à l'Opera.

Jusqu’au 27. du mois dernier, il ne s'est rien passé de fort considérable_ dans les deux Chambres du Parlement de la Grande-Bretagne. Tout y est tranquille, et les Séances n'y passent guères les trois heures après-midi. Au départ du Courier le 28. les Actions de la Banque étoient à 152. & un huitième, celles de la Compagnie des Indes à 218. Les Annuités consolidées à trois pour cent à 88. celles de quatre poui cent à 96.